

Aux membres du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui se tiendra le **lundi 17 décembre 2018**, à 19h00', en l'Hôtel communal de **SAINTE-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Pour le C.P.A.S,

La Directrice Générale,



La Présidente,



Le Directeur Général,



Par le Collège,



La Bourgmestre,



Ordre du Jour

Situation administrative.